



**Contrat de Baie**  
ÎLES D'OR

**MÉTROPOLE  
TOULON  
PROVENCE  
MÉDITERRANÉE**

# Comité de Baie des Iles d'Or 18 décembre 2020

**Contacts cellule animation :**  
Magali ROUX et Laure MARAVAL  
[mroux@metropoletpm.fr](mailto:mroux@metropoletpm.fr) & [imaraval@metropoletpm.fr](mailto:imaraval@metropoletpm.fr)  
04.94.01.32.36 & 04.94.03.97.25

## Ordre du jour du Comité de baie n°8

1. Présentation du bilan intermédiaire 2018-2020
2. Présentation des perspectives 2021
3. Présentation de l'appel à projets Rebond « Eau, Biodiversité, Climat » de l'Agence de l'Eau RMC, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021
4. Echanges sur le devenir des Contrats de baie après 2021
5. Articulation du Contrat de baie avec les autres démarches territoriales

**Objectif : améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques de la Rade d'Hyères et son bassin versant**

Signature du Contrat le 3 juillet 2017 pour une période de 6 ans (2016-2021)

✓ **188 actions, autour de 4 enjeux**

- ✓ Réduction des pollutions (enjeu A)
- ✓ Gestion durable de la ressource en eau et des milieux (enjeu B)
- ✓ Préservation et l'amélioration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques, en lien avec la gestion du risque (enjeu C)
- ✓ Animation du Contrat, mise en réseau des acteurs, sensibilisation (enjeu D)



✓ **32 maîtres d'ouvrage**



✓ **Budget prévisionnel : ~46 M € HT** (pour la 1<sup>ère</sup> période 2016-2018)



# Bilan des travaux réalisés depuis le dernier Comité de baie des Iles d'or (6 avril 2018)

## ✓ Participation et suivi de l'avancement des autres démarches

- Natura 2000 Rade d'Hyères, SAGE Gapeau, OGS Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères, SCoT Provence Méditerranée, Charte du Parc national de Port-Cros



## ✓ Valorisation de la démarche

- Présentation des Contrats de baie aux ateliers de décentralisation des collectivités locales (Bizerte, Tunisie, avril 2019)
- Présentation du Contrat de baie des Iles d'or lors d'un atelier transfrontalier sur le projet MARITTIMO RETRALAGS (Orbetello, Italie, janvier 2020)

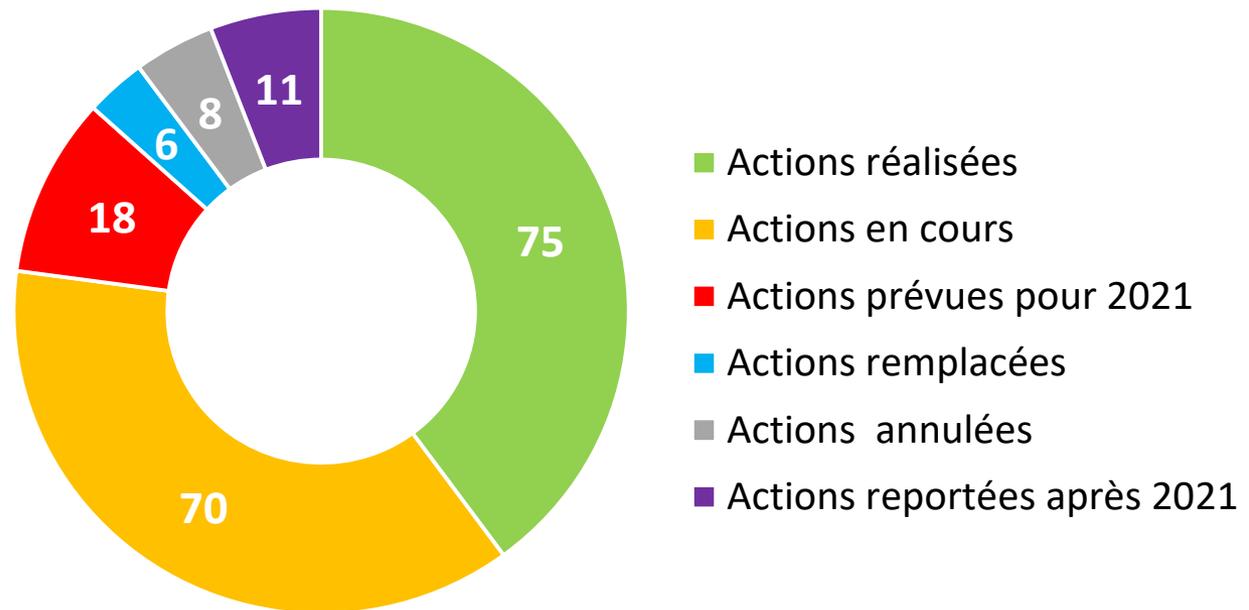


# 1. Présentation du bilan intermédiaire 2018-2020



# L'état d'avancement global du Contrat de baie des Iles d'or au 1<sup>er</sup> novembre 2020

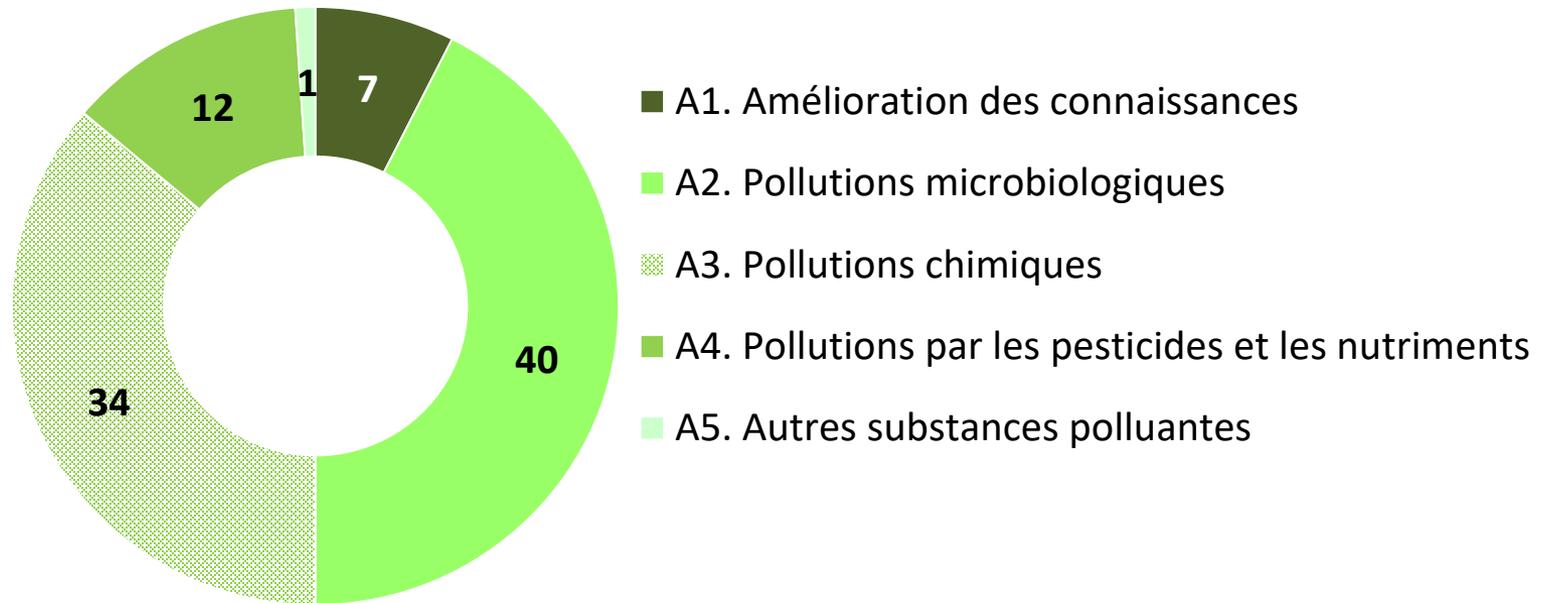
**77% des actions sont réalisées ou en cours  
(4 enjeux confondus)**



# Enjeu A : Réduction des pollutions liées aux rejets anthropiques vers les milieux naturels

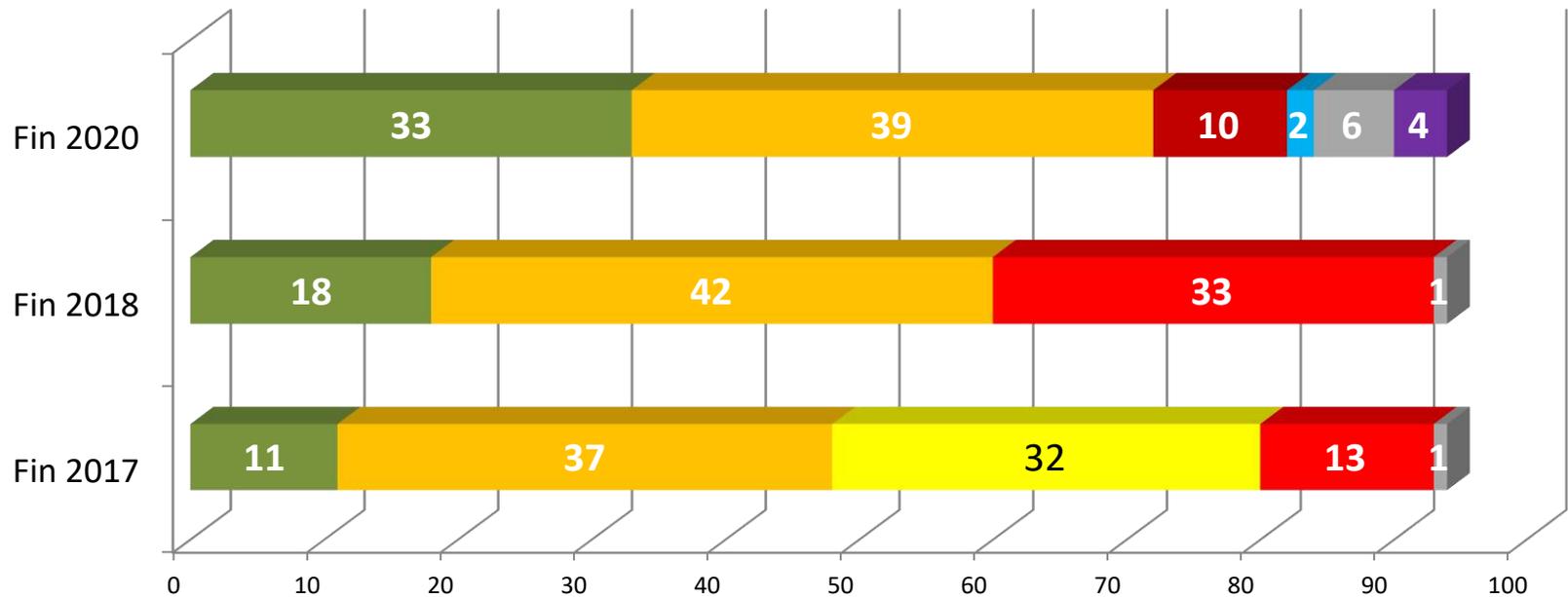
~30 M € HT

**Rappel : 94 actions réparties en 5 objectifs**



⇒ 76% des actions de l'enjeu A sont réalisées ou en cours au 1<sup>er</sup> novembre 2020

# Enjeu A : Evolution des actions



■ Actions réalisées

■ Actions prévues pour 2018

■ Actions prévues pour 2021

■ Actions annulées

■ Actions en cours

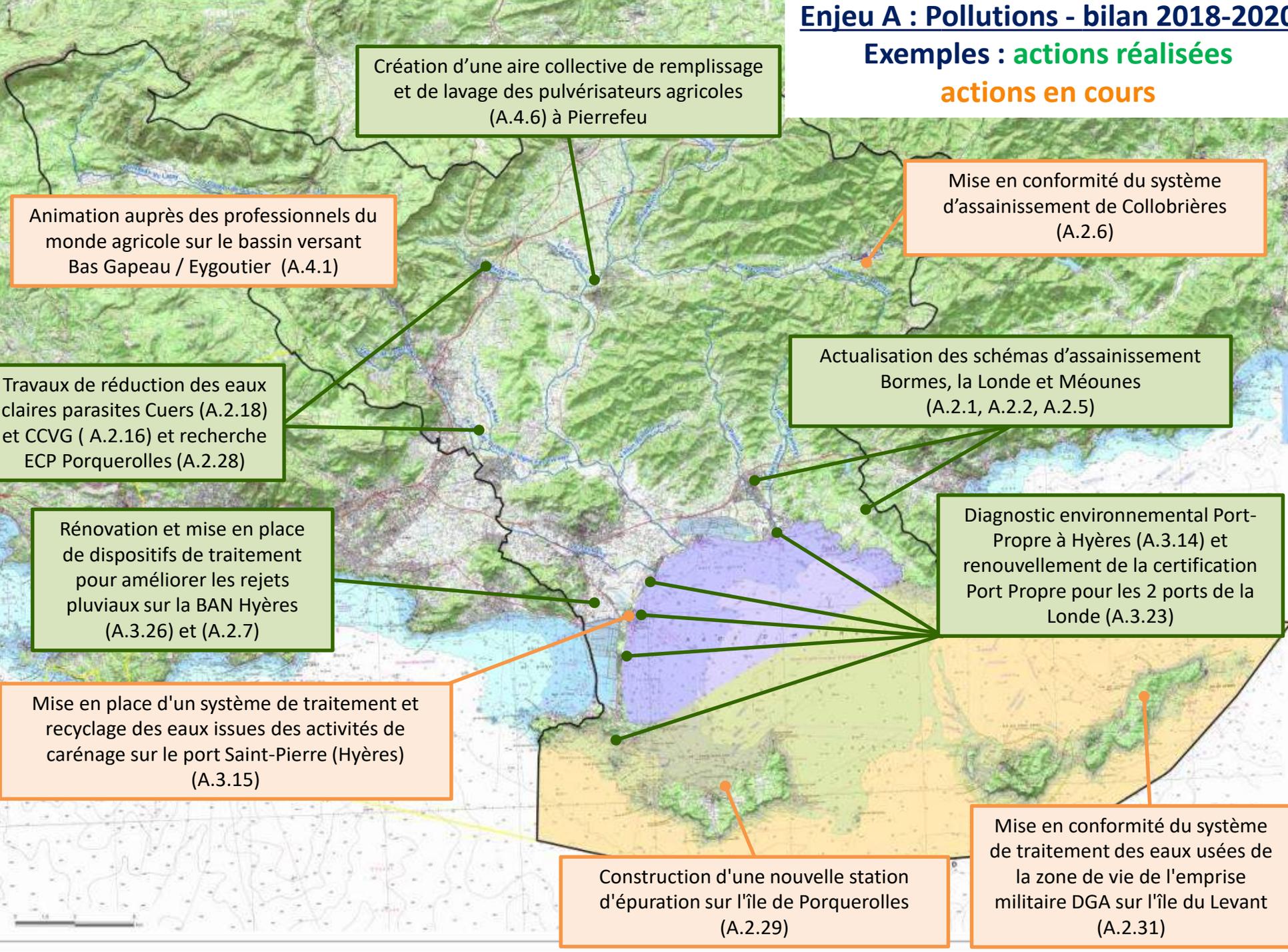
■ Actions prévues pour phase 2

■ Actions remplacées

■ Actions reportées après 2021

## Exemples : actions réalisées

### actions en cours



Création d'une aire collective de remplissage et de lavage des pulvérisateurs agricoles (A.4.6) à Pierrefeu

Animation auprès des professionnels du monde agricole sur le bassin versant Bas Gapeau / Eygoutier (A.4.1)

Mise en conformité du système d'assainissement de Collobrières (A.2.6)

Travaux de réduction des eaux claires parasites Cuers (A.2.18) et CCGV (A.2.16) et recherche ECP Porquerolles (A.2.28)

Actualisation des schémas d'assainissement Bormes, la Londe et Méounes (A.2.1, A.2.2, A.2.5)

Rénovation et mise en place de dispositifs de traitement pour améliorer les rejets pluviaux sur la BAN Hyères (A.3.26) et (A.2.7)

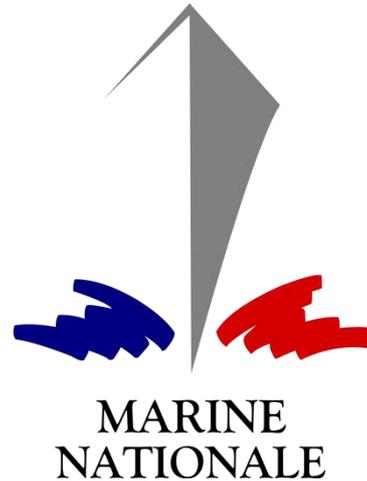
Diagnostic environnemental Port-Propre à Hyères (A.3.14) et renouvellement de la certification Port Propre pour les 2 ports de la Londe (A.3.23)

Mise en place d'un système de traitement et recyclage des eaux issues des activités de carénage sur le port Saint-Pierre (Hyères) (A.3.15)

Construction d'une nouvelle station d'épuration sur l'île de Porquerolles (A.2.29)

Mise en conformité du système de traitement des eaux usées de la zone de vie de l'emprise militaire DGA sur l'île du Levant (A.2.31)

# Intervention de la Marine nationale



**Fiche A.3.26** « Rénovation et mise en place d’ouvrages de traitement destinés à l’amélioration des rejets pluviaux sur les parkings aéronautiques de la Base d’aviation navale d’Hyères »

**Fiche A.3.27** « Mise en place d’ouvrages de traitement destinés à l’amélioration des rejets pluviaux des pistes aéronautiques de l’aérodrome Toulon / Hyères »

# Rénovation et mise en place d'ouvrages de traitement des eaux pluviales sur la BAN de Hyères

- Pistes aéronautiques (fiche A.3.29):  
Caniveaux, décanteurs, station de relevage...
- Parkings aéronautiques (fiche A.3.28):  
Caniveaux, chambre de tranquillisation, décanteurs, poste de relevage
- Dossiers IOTA 2150

- **Travaux de rénovations des pistes et des parkings aéronautiques réalisés entre 2016 et 2020 pour un montant total de 27,5 M€.**
- **Dont prise en compte des enjeux du CTBIO par mise en place d'équipements de traitement des eaux pluviales pour un montant de 4,1M€.**

# Chaussées aéronautiques rénovées



# Améliorations de la gestion des eaux pluviales

- **Parkings militaires :**
  - Caniveaux à haute résistance intégrée (2,6 km)
  - Collecteurs et cadres en béton (2,6 km)
  - Poste de relevage, décanteur lamellaire
- **Pistes :**
  - 4 décanteurs lamellaires pour seuils de piste
  - Réfection et création de caniveaux de drainage
  - Création d'une station de relevage

## Travaux réalisés sur le parking militaire

Parking militaire



un réseau de caniveaux, un poste de relevage, un décanteur lamellaire permettant d'évacuer les eaux après traitement.



Station de relevage et décanteur lamellaire du parking

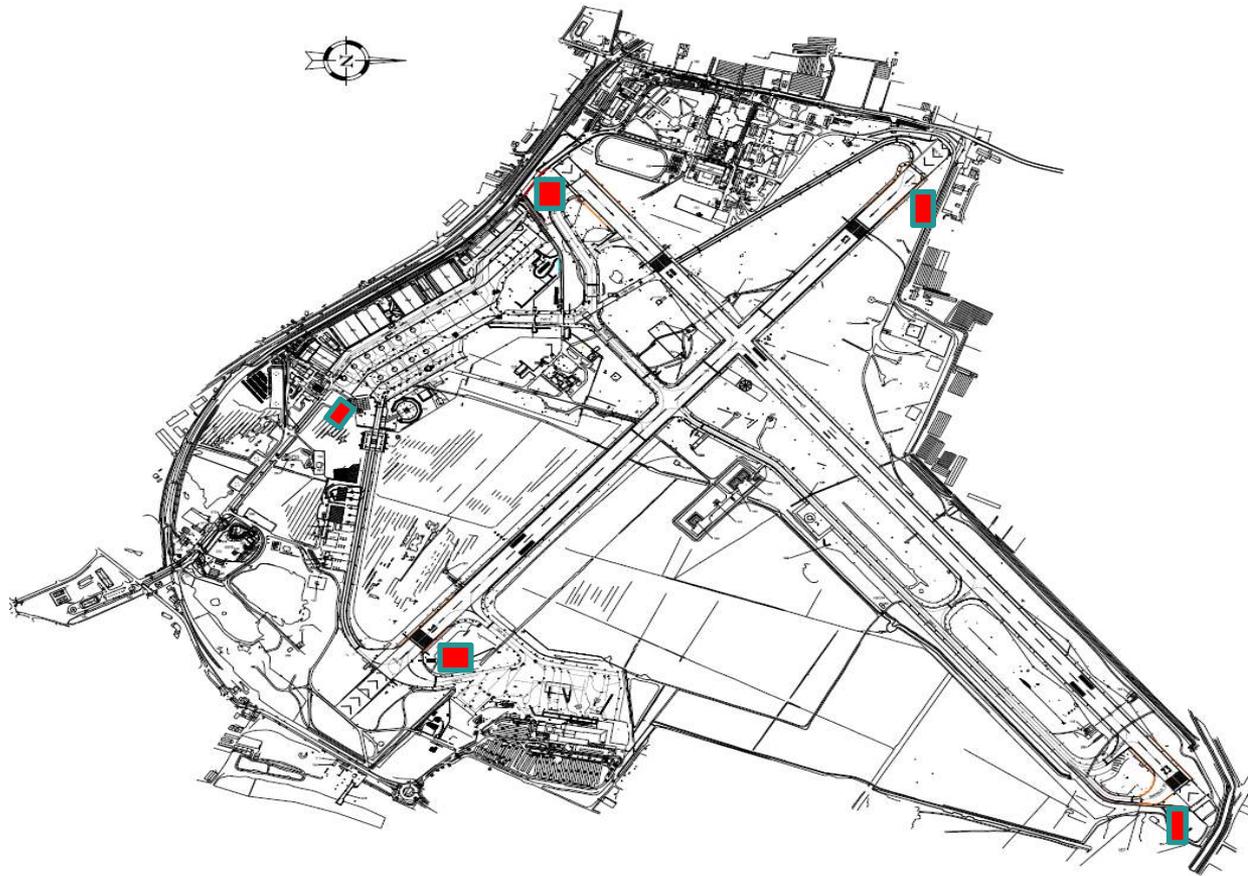


# Les travaux réalisés sur les pistes

Dispositifs de prétraitement des eaux de ruissellement mis en place au niveau de chaque seuil de décollage, équipés de 4 décanteurs lamellaires, une réfection avec la création de caniveaux de drainage réalisée au droit des seuils de piste et des chemins de roulement.



# Répartition des équipements

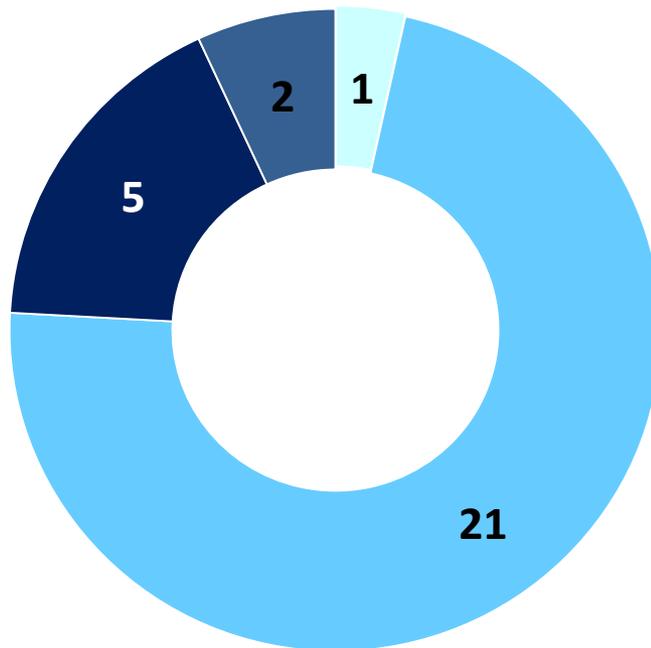


- **Un objectif d'abattement de 80 % de la pollution, par piégeage des matières en suspension et polluants (métaux et hydrocarbures) via les décanteurs.**
- **Une meilleure canalisation des eaux pluviales vers les dispositifs de traitement.**
- **Un suivi particularisé des effluents via des prescriptions spécifiques (IOTA 2.1.5.0) du Contrôle Général des Armées/Inspection des Installations classées.**

# Enjeu B : Gestion durable des ressources et des milieux naturels

Rappel : 29 actions réparties en 4 objectifs

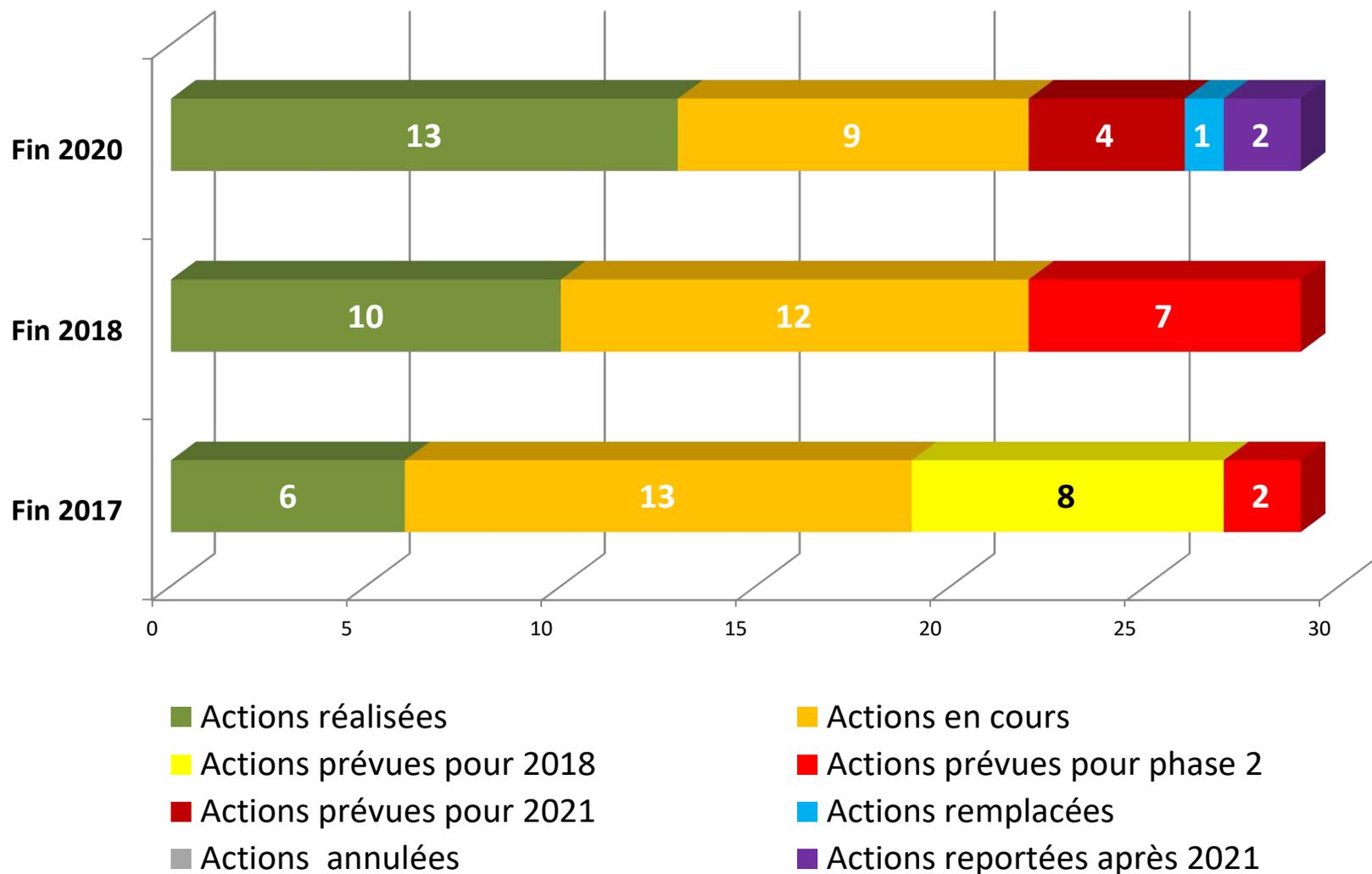
~4 M € HT



- B1. Amélioration des connaissances
- B2. Gestion quantitative de la ressource
- B3. Gestion qualitative de la ressource
- B4. Limiter la progression du biseau salé

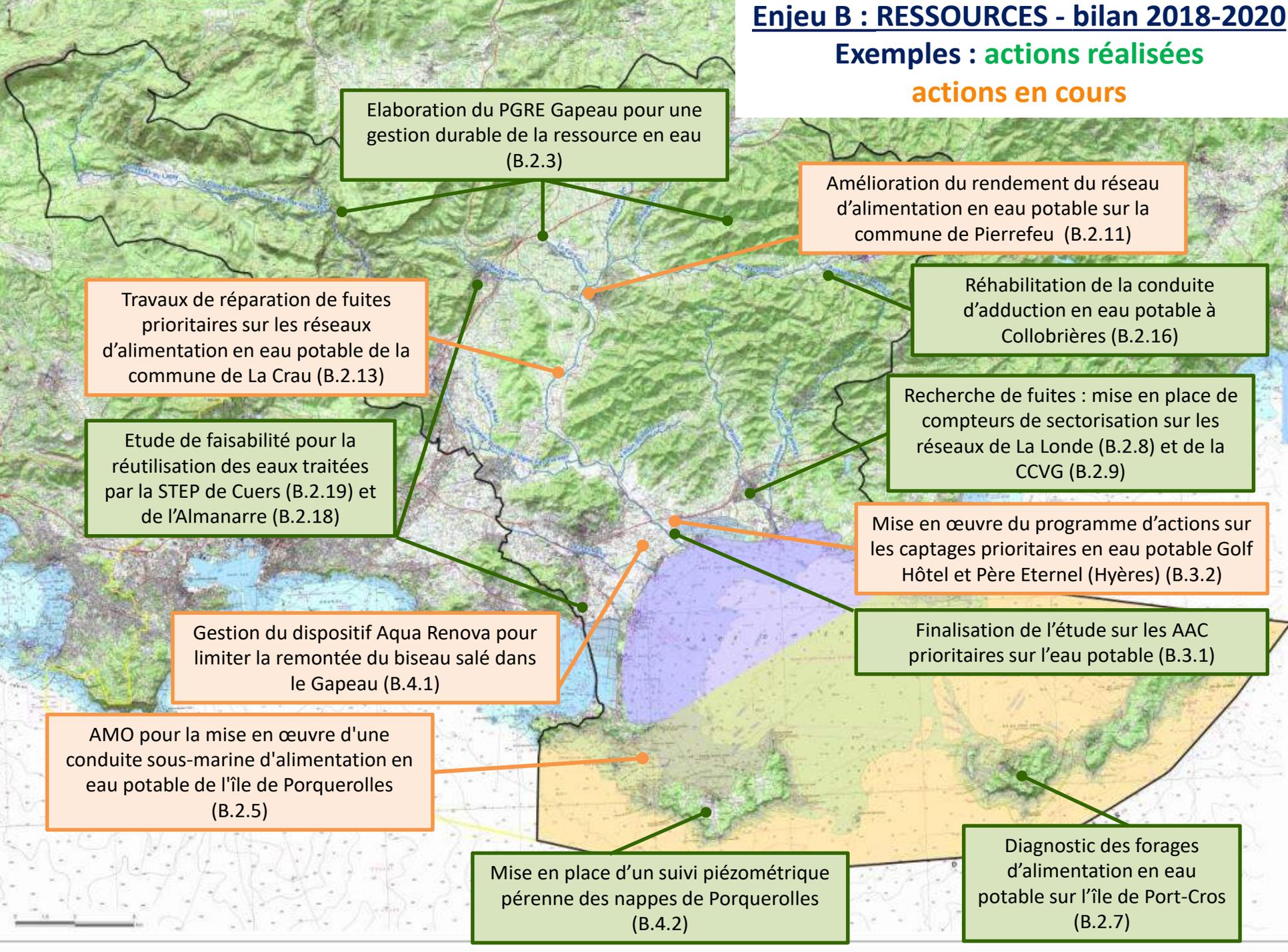
⇒ 75% des actions de l'enjeu B sont réalisées ou en cours au 1<sup>er</sup> novembre 2020

# Enjeu B : évolution des actions



## Exemples : actions réalisées

## actions en cours



Elaboration du PGRE Gapeau pour une gestion durable de la ressource en eau (B.2.3)

Amélioration du rendement du réseau d'alimentation en eau potable sur la commune de Pierrefeu (B.2.11)

Réhabilitation de la conduite d'adduction en eau potable à Collobrières (B.2.16)

Travaux de réparation de fuites prioritaires sur les réseaux d'alimentation en eau potable de la commune de La Crau (B.2.13)

Etude de faisabilité pour la réutilisation des eaux traitées par la STEP de Cuers (B.2.19) et de l'Almanarre (B.2.18)

Recherche de fuites : mise en place de compteurs de sectorisation sur les réseaux de La Londe (B.2.8) et de la CCVG (B.2.9)

Mise en œuvre du programme d'actions sur les captages prioritaires en eau potable Golf Hôtel et Père Eternel (Hyères) (B.3.2)

Gestion du dispositif Aqua Renova pour limiter la remontée du biseau salé dans le Gapeau (B.4.1)

Finalisation de l'étude sur les AAC prioritaires sur l'eau potable (B.3.1)

AMO pour la mise en œuvre d'une conduite sous-marine d'alimentation en eau potable de l'île de Porquerolles (B.2.5)

Mise en place d'un suivi piézométrique pérenne des nappes de Porquerolles (B.4.2)

Diagnostic des forages d'alimentation en eau potable sur l'île de Port-Cros (B.2.7)

## Intervention de la Chambre d'Agriculture du Var



**Fiche B.3.2** « Mise en œuvre du programme d'actions issu de l'étude AAC (Aires d'Alimentation de Captage) sur les captages prioritaires en eau potable du Golf Hôtel et Père Eternel (Hyères) »

# Actions auprès des agriculteurs

## Bassin Versant Gapeau Eygoutier

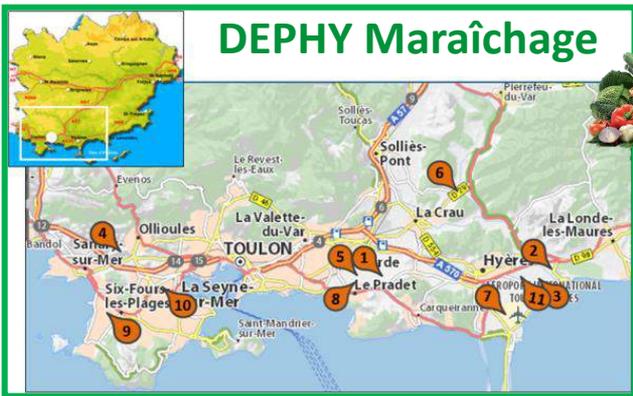
Comité de Baie des Iles d'Or

18 décembre 2020

La terre,  
un **art** à cultiver

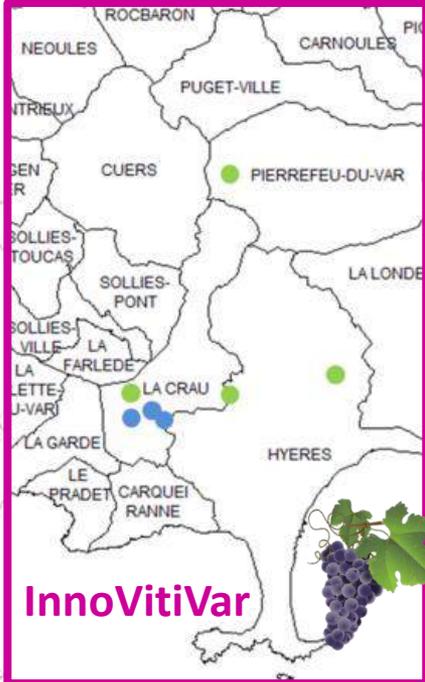
**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
VAR

# DEPHY Maraîchage



# Groupe Figues

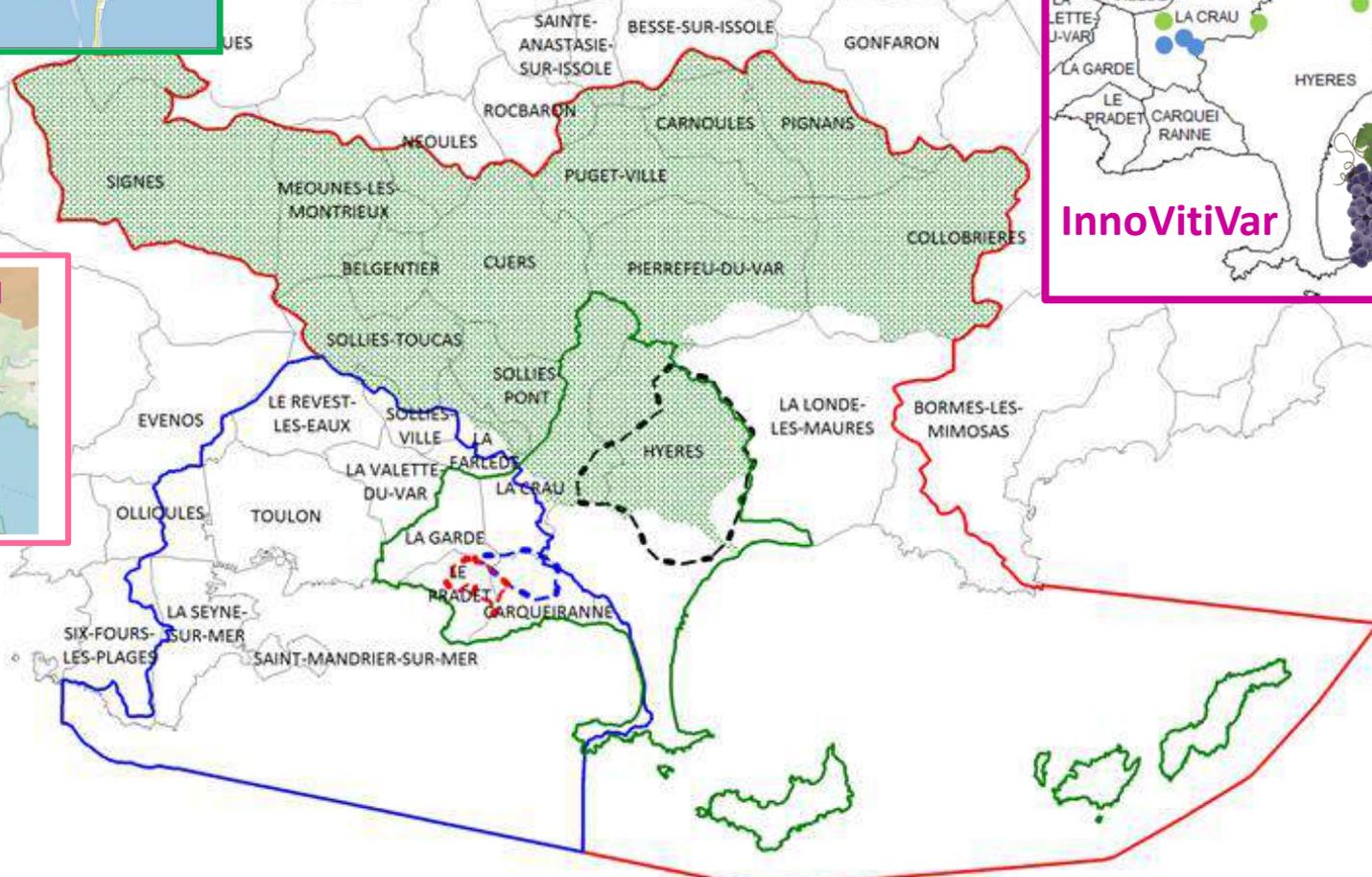
- La Farlède (1)
- Hyères (2)
- Solliès-Pont (2)
- Solliès-Ville (1)
- La Crau (2)



InnoVitiVar



# GIEE Pivoines du Var



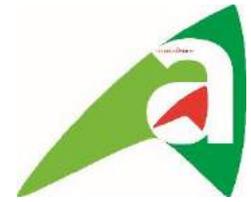
Périmètre de la Zone Vulnérable aux Nitrates
  Périmètre du Contrat de Base de la Rade de Toulon
  Périmètre de l'Aire d'Alimentation du Captage du Golf Hôtel

Périmètre du SAGE Gapeau
  Périmètre du Contrat de Baie des Iles d'Or
  Périmètre de l'Aire d'Alimentation du Captage de La Four

Périmètre de l'Aire d'Alimentation du Captage de Forquebale



# Groupe InnoVitiVar



## Essais de semis



## Méthode MERCI : Méthode d'Estimation des Restitutions des Cultures Intermédiaires



## Test du Slip



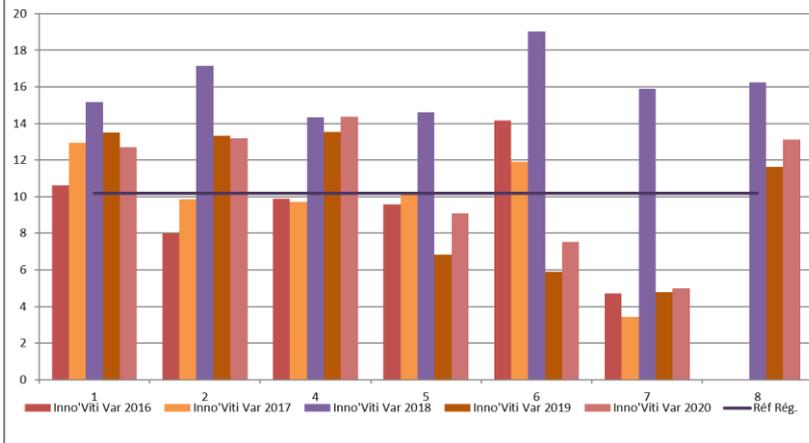
- + Tournée des parcelles en saison
- + Journées techniques : engrais verts, économie d'eau, biodiversité ...
- + Rencontres inter-groupe



# Groupe InnoVitiVar

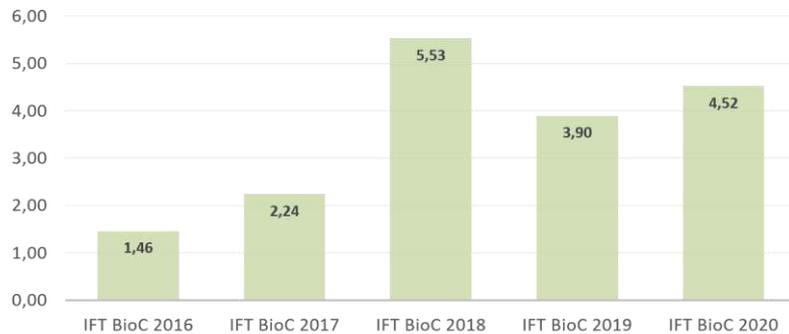


Suivi IFT par exploitation depuis 2016

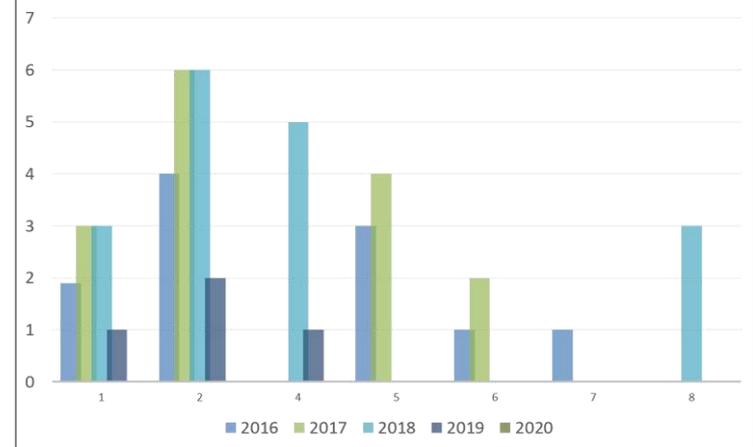


Des résultats  
concrets sur les  
pratiques phyto

Evolution de l'IFT Biocontrôle moyen du groupe



Nombre de produits CMR utilisés





# GIEE Pivoines du Var



Analyses de sol en laboratoire

- **Gestion de la flore spontanée et/ou maîtrise de l'enherbement** par différents leviers (réduction voire suppression de l'utilisation des herbicides, utilisation de nouveaux équipements/outils, redéfinition de la stratégie globale et de l'itinéraire technique sur ce volet, utilisation de couverts durant l'hiver, etc.) ;
- **Gestion des sols et de la fertilisation azotée** en favorisant la fertilisation à base d'engrais à dominante organique au détriment des engrais minéraux, en gérant les assolements, etc. ;
- **Pilotage de l'irrigation** pour réduire le prélèvement sur la ressource en eau, ou au moins optimiser sa pratique.



Essai d'enherbement spontané



Sonde capacitive



Ateliers de travail



# Merci pour votre attention



**RÉGION  
SUD**  
PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR



TERRES d'**a**VENIR

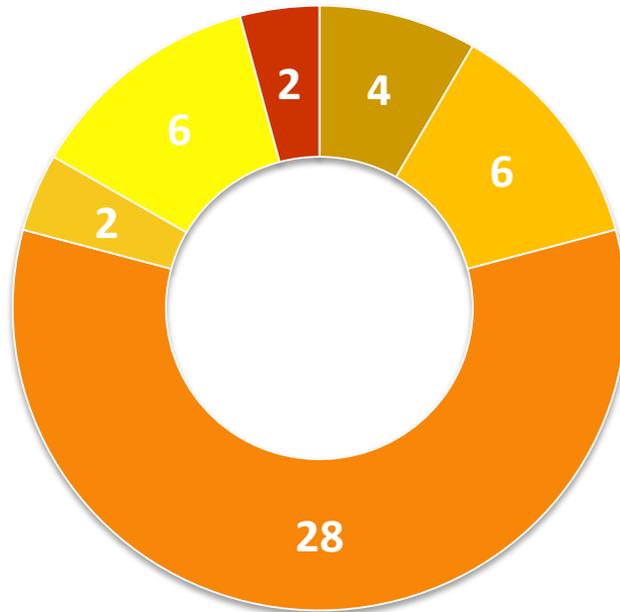
MÉTROPOLE  
**TOULON**  
PROVENCE  
**MÉDITERRANÉE**



# Enjeu C : Préservation et amélioration des fonctionnalités naturelles des milieux et des zones humides

**Rappel : 48 actions réparties en 6 objectifs :**

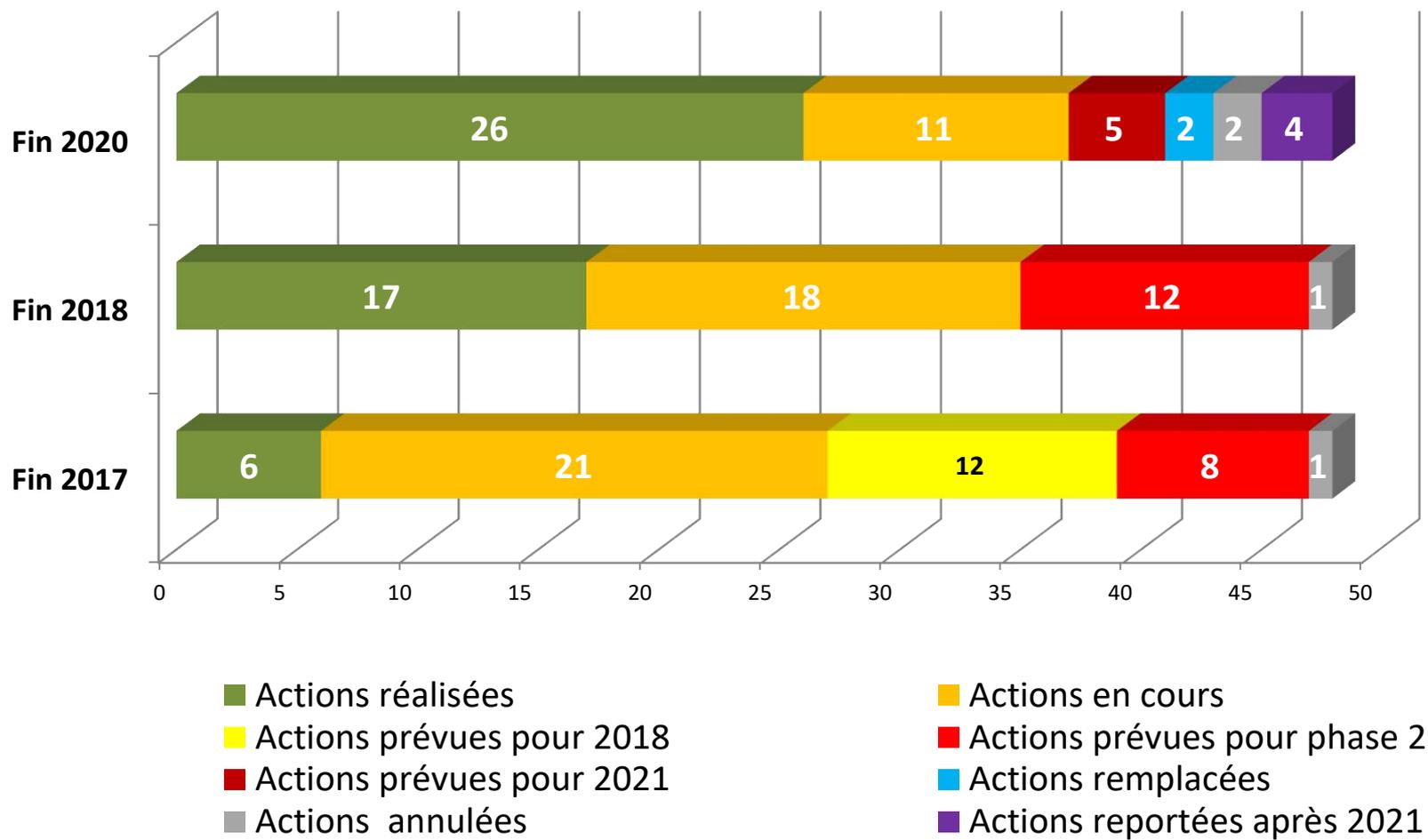
**~11,3 M € HT**

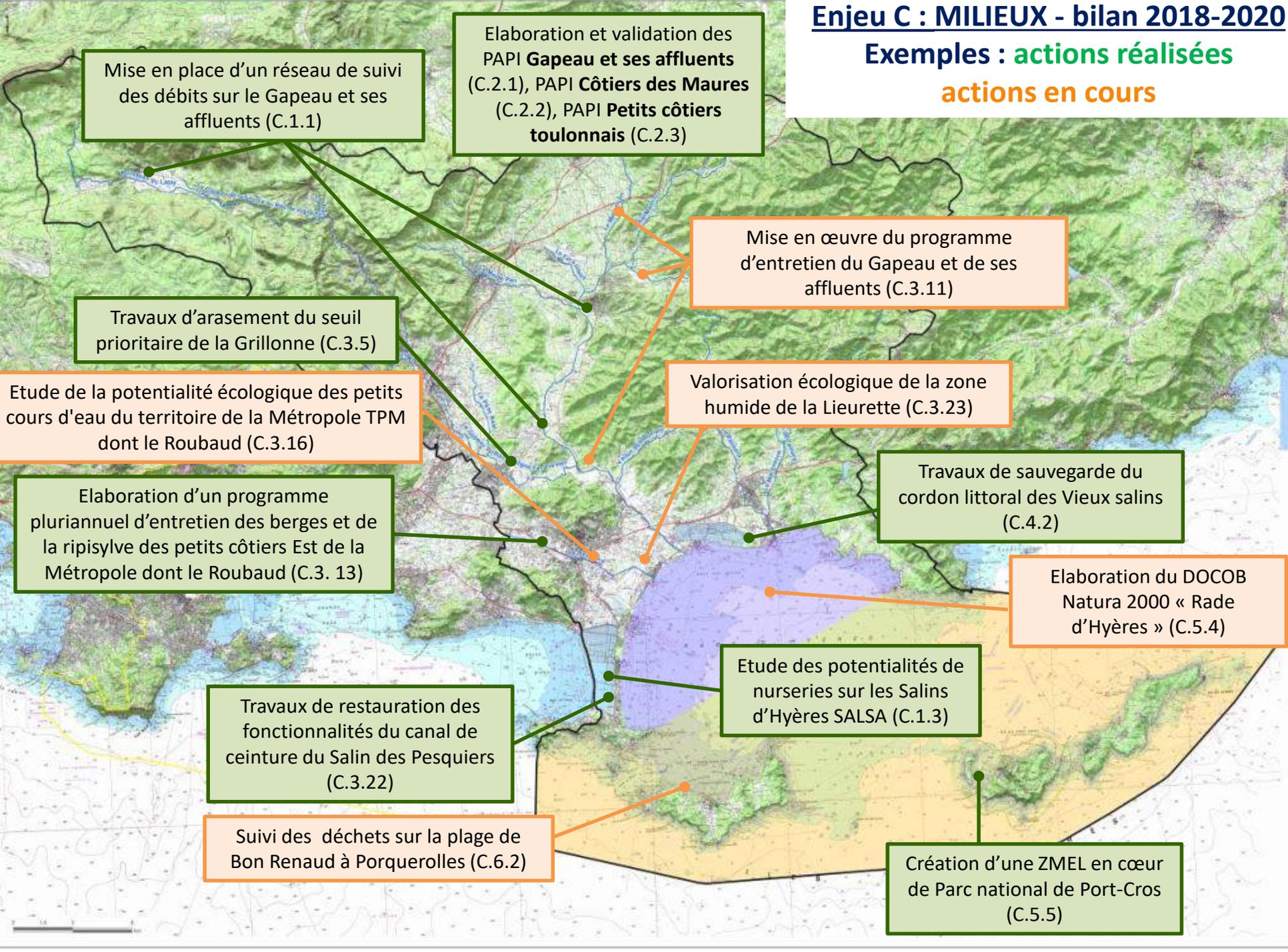


- C1. Amélioration des connaissances
- C2. Fonctionnement hydraulique des cours d'eau
- C3. Fonctionnalités naturelles des milieux et des zones humides
- C4. Limiter les conséquences de l'érosion côtière
- C5. Maintenir et ou/restaurer l'équilibre écologique du milieu marin
- C6. Réduire les macro-déchets

⇒ 81% des actions de l'enjeu C sont réalisées ou en cours au 1<sup>er</sup> novembre 2020

# Enjeu C : Evolution des actions





Mise en place d'un réseau de suivi des débits sur le Gapeau et ses affluents (C.1.1)

Elaboration et validation des PAPI Gapeau et ses affluents (C.2.1), PAPI Côtiers des Maures (C.2.2), PAPI Petits côtiers toulonnais (C.2.3)

**Enjeu C : MILIEUX - bilan 2018-2020**  
**Exemples : actions réalisées**  
**actions en cours**

Mise en œuvre du programme d'entretien du Gapeau et de ses affluents (C.3.11)

Travaux d'arasement du seuil prioritaire de la Grillonne (C.3.5)

Valorisation écologique de la zone humide de la Lieurette (C.3.23)

Etude de la potentialité écologique des petits cours d'eau du territoire de la Métropole TPM dont le Roubaud (C.3.16)

Travaux de sauvegarde du cordon littoral des Vieux salins (C.4.2)

Elaboration d'un programme pluriannuel d'entretien des berges et de la ripisylve des petits côtiers Est de la Métropole dont le Roubaud (C.3.13)

Elaboration du DOCOB Natura 2000 « Rade d'Hyères » (C.5.4)

Etude des potentialités de nurseries sur les Salins d'Hyères SALSA (C.1.3)

Travaux de restauration des fonctionnalités du canal de ceinture du Salin des Pesquiers (C.3.22)

Suivi des déchets sur la plage de Bon Renaud à Porquerolles (C.6.2)

Création d'une ZMEL en cœur de Parc national de Port-Cros (C.5.5)

## Intervention de la Fédération du Var pour la pêche et la protection du milieu aquatique



**Fiche C.3.5** « Travaux pour l'optimisation de la continuité écologique sur le seuil prioritaire de la Grillonne (La Crau) »

Film accessible sur Youtube à l'adresse suivante :  
<https://www.youtube.com/watch?v=GmjDwlq8wpc>



## Intervention du Parc national de Port-Cros



**Fiche C.5.5** « Mise en place de mouillages organisés dans le cœur marin de Port-Cros »



Parc national  
de Port-Cros

# Réalisation de la ZMEL de Bagaud (action C.5.5 du contrat de baie)

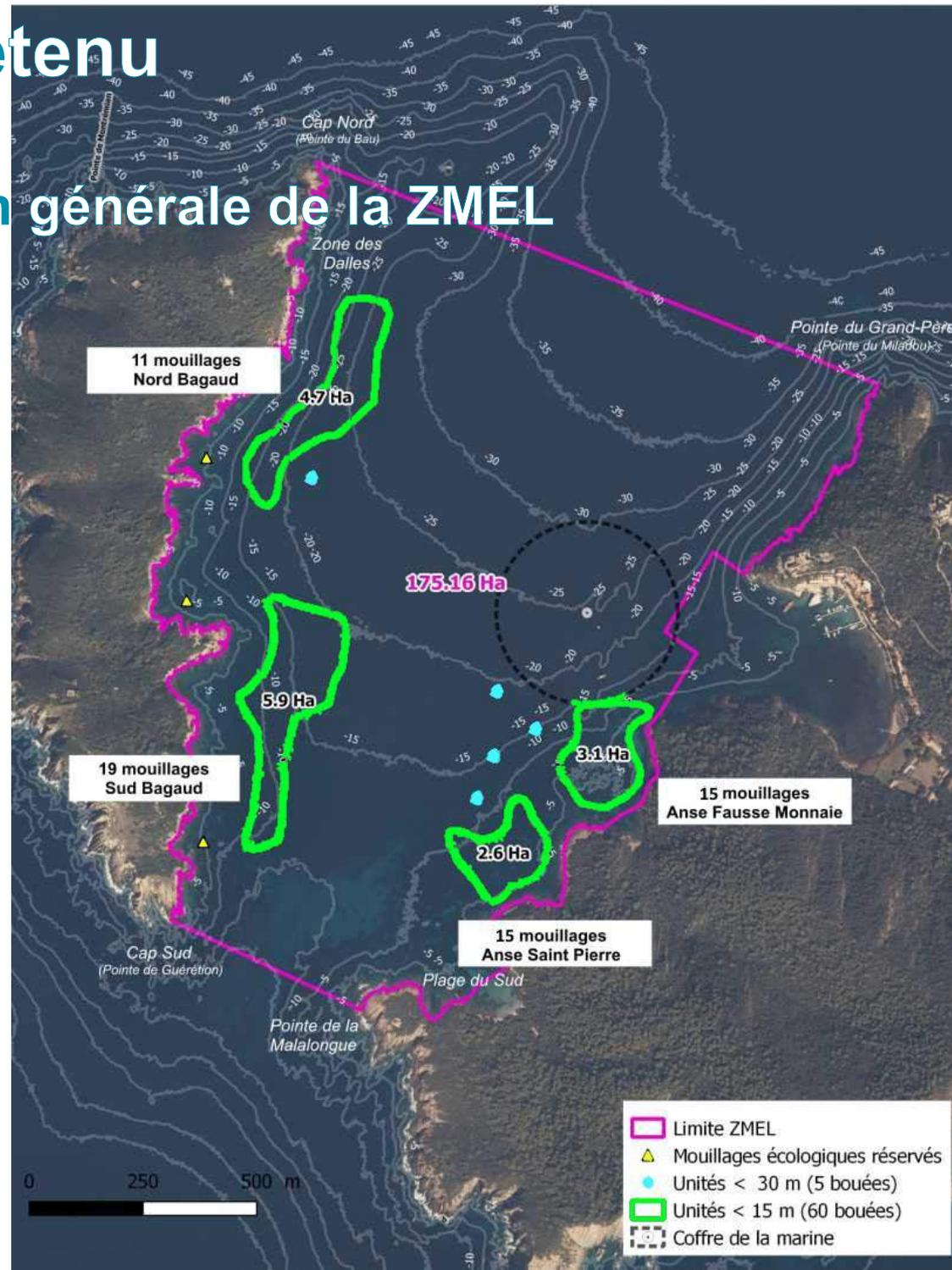
*Présentation au comité de baie des îles d'Or  
18 décembre 2020*

# Pour info, la ZMEL c'est...

- **3 ans de procédures (concertation, autorisation, réalisation)**
- **Un parcours administratif relativement complexe**  
(K/K, Loi sur l'eau, MH, CNL, Cœur de parc, Enquête publique...)
- **2 mois de travaux pour la mise en place des équipements**
- **68 bouées d'amarrage, dont :**
  - 60 pour les navires de passage de moins de 15 mètres ;
  - 5 pour les navires de passage de 15 à 30 mètres ;
  - 3 bouées réservées pour les résidents de Port-Cros.
- **176 hectares d'herbiers de Posidonie préservés de l'action des ancres et des chaînes des navires (interdiction permanente de mouiller l'ancre)**
- **Une utilisation libre et gratuite en journée, payante la nuit (18H-8H) avec réservation via un portail Web dédié**
- **Une politique tarifaire qui favorise la rotation des navires**

# Le projet retenu

- Organisation générale de la ZMEL



# 2020 : dernières étapes avant mise en service

24 mars 2020  
Arrêté interpréfectoral  
d'autorisation

  
LIBERTÉ ÉGALITÉ RÉPUBLIQUE  
PREFECTURE MARITIME  
DE LA MEDITERRANEE  
Recueil des actes administratifs  
N° 039/2020  
DU 24 mars 2020

**ARRÊTÉ  
INTER-PREFECTORAL**

Portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime,  
le long du littoral de la commune de HYERES  
dans la passe de Bagaud pour la création  
d'une zone de mouillages et d'équipements légers.

Le Préfet Maritime de la Méditerranée  
Commandeur de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Le Préfet du Var  
Officier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général de la propriété des personnes publiques notamment ses articles L. 2124-5  
et R. 2124-39 à R. 2124-56 relatifs aux autorisations d'occupation temporaire concernant  
les zones de mouillages et d'équipements légers sur le domaine public maritime.

Vu le code pénal,

Vu le code des transports, et notamment ses articles L. 5141-1 et suivants.

Vu le code de l'urbanisme.

Printemps 2020  
Mise en place  
des bouées



1<sup>er</sup> juin 2020  
Ouverture de la ZMEL



# Portail de réservation

<https://portail.alizee-soft.com/POCROS>

- La réservation (pour la nuit !) est possible uniquement via le portail Web dédié spécifiquement développé pour le projet

**Parc national de Port-Cros**

Bienvenue sur le portail de réservation de la ZNIEFF de Bagaud (Port-Cros)

La réservation est obligatoire pour passer la nuit dans la ZNIEFF.

Important !! Les réservations ne sont pas remboursables et il n'est pas possible de modifier le numéro de bouée attribué.

Bouées de la ZNIEFF : 2 lettres 2 chiffres, et ne sont pas les bouées du port!

**Avis aux usagers du port de Port-Cros et de la ZNIEFF.**

En cas de vent d'ouest supérieur à 6 beaufort, nous vous informons que toute embarcation n'ayant pas d'autre possibilité que de mouiller dans le port ou dans la ZNIEFF restera la responsable quant à son ancrage. La bouée devra rester au contact de l'auget et la bouée ne doit pas être ramorquée au risque d'amarçage. Your captain should maintain an appropriate distance from the buoy.

De même, nous demandons à tout usager contracté de maintenir ses bouées de déborder les amarrages lors de leur départ et d'éviter une veille attentive.

DEMANDE D'ATTRIBUTION MOUILLAGE >>>

- Règlement de la ZNIEFF
- Carte de la ZNIEFF
- Carte internet (portail)
- Site internet Parc National de Port-Cros

2020  
October

OK

APPICHAJE DE L'ETAT DES ATTRIBUTIONS

October 2020						
S	M	T	W	T	F	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

En cliquant sur un jour, vous pourrez visualiser le nombre de bouées déjà réservées, en 1ère ligne petites bouées (bateaux jusqu'à 10m) et en 2ème ligne grandes bouées (bateaux entre 10 et 30m).

176 ha protégés

Mouillage de l'ancre interdit

Du 15/04 au 15/10

Journée  
Libre et gratuit  
08 h 00 à 18 h 00

Nuit  
Payant et sur réservation  
18 h 00 à 08 h 00

1 bouée = 1 bateau

1 personne toujours à bord  
en capacité de manoeuvrer  
le bateau

Vitesse limitée à 5 noeuds



# Communication : actions de terrain

- Diffusion de l'information prioritairement auprès des cibles « vecteurs » (professionnels du nautisme, capitaineries...)

Carte postale



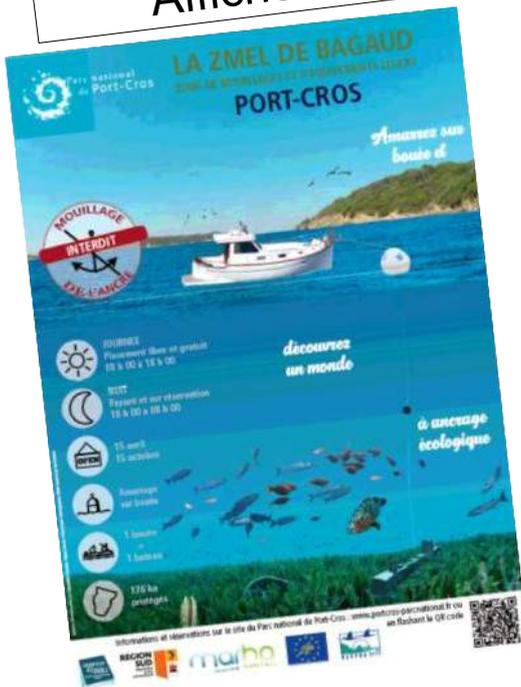
Contacts avec les pros et les particuliers



Guide du plaisancier



Affiche



Vidéo motion design



Kit éco-naviguer





# Communication : Réseaux sociaux



# Première saison, premiers enseignements

- **Une rade plus apaisée, un port mis à l'épreuve**

L'effort de sensibilisation et de pédagogie des agents du Parc national a participé au maintien d'une ambiance globalement apaisée dans la rade de Port-Cros. Les journées où la ZMEL était complète, le port de Port-Cros a été mis en tension, phénomène amplifié en raison de « l'effet COVID » observé sur l'ensemble des sites touristiques de la côte.

- **Rodage accéléré du portail de réservation**

Le portail de réservation spécifiquement développé pour l'occasion a connu des dysfonctionnements durant les 3 premières semaines de fonctionnement. Les corrections apportées au fil de l'eau ont permis de fiabiliser le système pour parvenir dès la deuxième quinzaine de juillet à un fonctionnement normal. Pour cette première saison, le portail a enregistré près de 2 400 réservations !

- **Satisfaction globale positive, des améliorations à apporter**

Si les bugs informatiques au moment du démarrage ont entraîné une forme de mécontentement, la nouvelle réglementation de la zone et les équipements mis à disposition ont été globalement bien perçus et appréciés.

Un processus de retour d'expérience (RETEX ZMEL) doit permettre de dégager les actions à conduire pour améliorer le fonctionnement de l'infrastructure pour la saison 2021 (portail, règles d'affectation, gestion des navires « fantômes »...)

# L'effet ZMEL !



Illustration 1: Journée du 18/08/2019 - 86 navires au mouillage dans la partie Est de la passe de Bagaud

La même zone à un an d'intervalle.

Avec la mise en place de la ZMEL, on passe de 86 navires et autant d'ancre et de chaînes jetés dans les herbiers, à 30 navires harmonieusement répartis, sans contact avec les fonds marins et préservant les ouvertures sur les axes paysagers.



Illustration 3: Journée du 16/08/2020 - 34 navires amarrés aux bouées de la ZMEL dans la partie Est de la passe de Bagaud

# Merci pour votre attention !

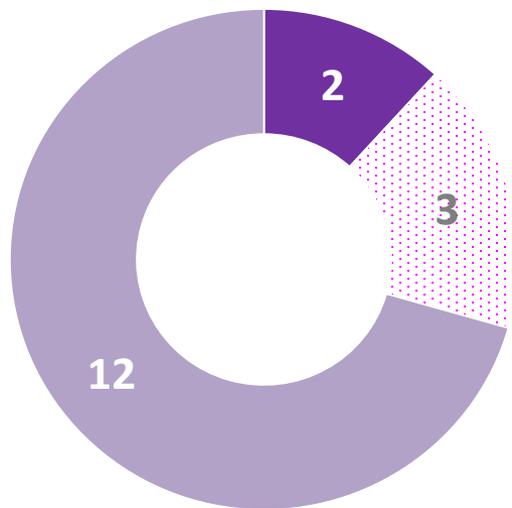


Et après...

# Enjeu D : Mise en œuvre d'une animation qui associe durablement les acteurs du territoire et les démarches existantes

**Rappel** : 17 actions réparties en 3 objectifs :

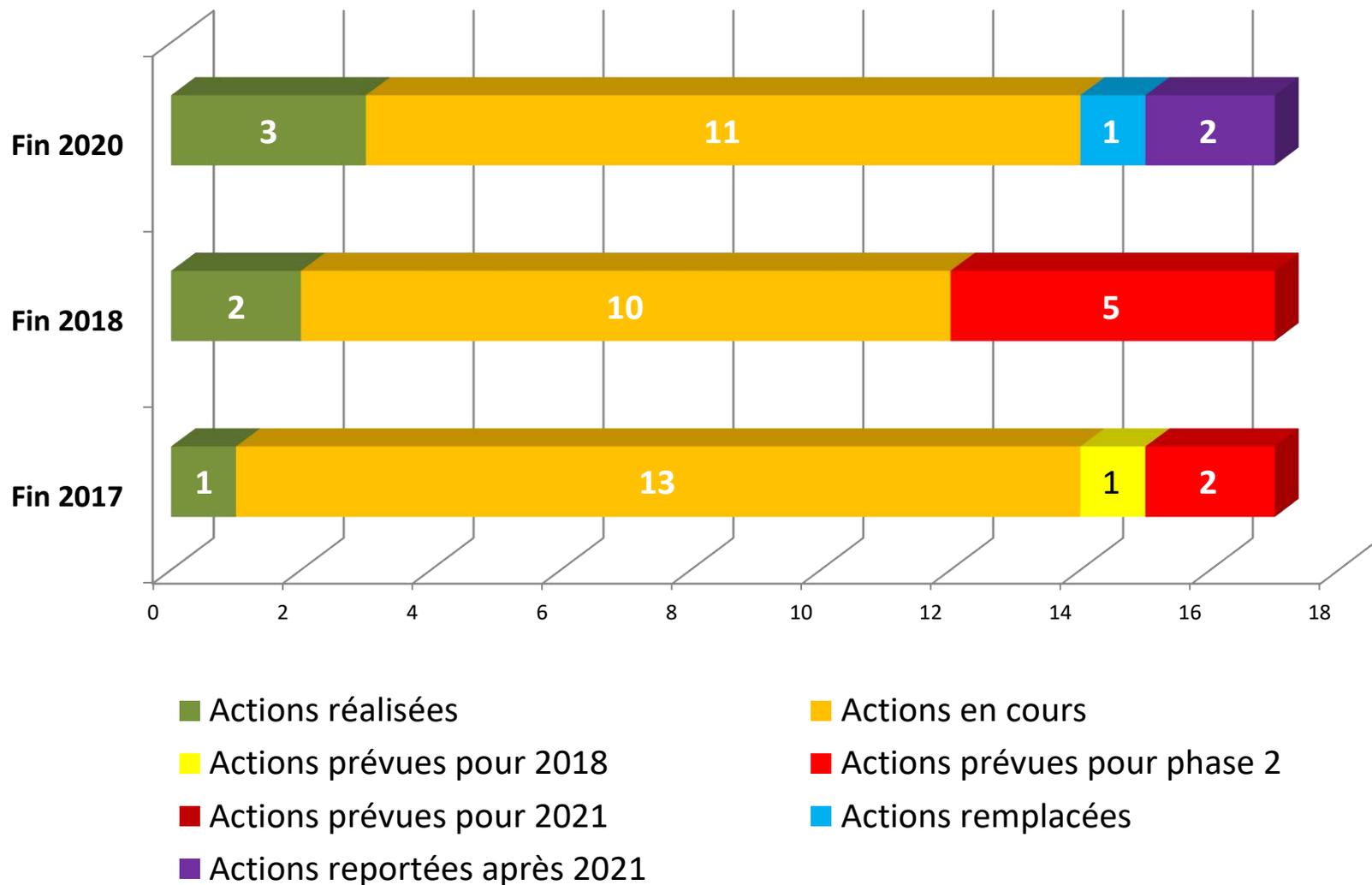
~0,5 M € HT



- D1. Animer, suivre et évaluer le Contrat de baie
- D2. Animer un réseau pour renforcer les échanges entre les acteurs
- D3. Communiquer, former, sensibiliser

⇒ 81% des actions de l'enjeu D sont réalisées ou en cours au 1<sup>er</sup> novembre 2020

# Enjeu D : Evolution des actions



# Enjeu D : Mise en œuvre d'une animation qui associe durablement les acteurs du territoire et les démarches existantes



## 2. Présentation des perspectives 2021



# Des actions en cours qui vont se poursuivre en 2021

- A : POLLUTIONS
- B : RESSOURCE
- C : MILIEUX
- D : ANIMATION

Travaux pour limiter les intrusions d'eaux parasites sur les réseaux d'assainissement de la commune de Méounes

Mise en œuvre du programme d'entretien et de restauration des berges du Gapeau et de ses affluents (Syndicat mixte BV Gapeau)

Construction d'unités collectives de traitement des eaux usées des 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> Borrels à Hyères (TPM)

Diffusion du Mag'Gapeau (CAV) et animations pédagogiques La Rade m'a dit (TPM)

Gestion des salins de Hyères (TPM)

Suivi des cages implantées dans le port Saint-Pierre dans le cadre du réseau RESPIRE (Hyères)

Mise en place d'un suivi des consommations en eau potable des emprises de la Marine nationale

Suivi de la qualité du milieu marin autour du rejet de la STEP des Bormettes (La Londe)

Suivi sanitaire de la qualité des eaux de baignade (TPM)

Création de la nouvelle STEP de Porquerolles (TPM), Mise en conformité du système d'assainissement de l'emprise militaire de l'île du Levant (Marine nationale)

# Des actions déjà inscrites au Contrat, dont le démarrage est prévu pour 2021

- A : POLLUTIONS
- B : RESSOURCE
- C : MILIEUX

Etude pour la diversification de la ressource en eau potable de la commune de Méounes (B.3.5)

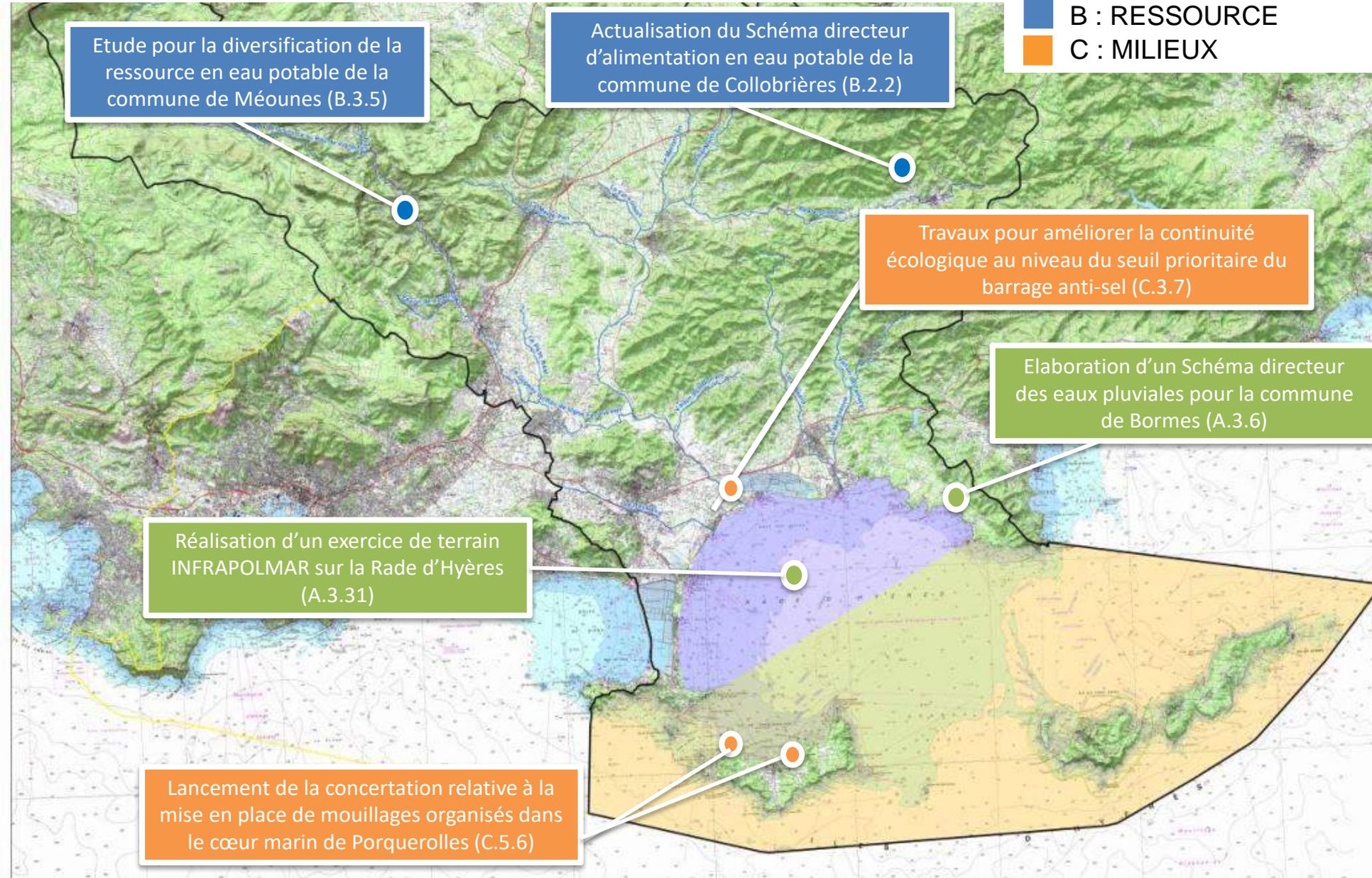
Actualisation du Schéma directeur d'alimentation en eau potable de la commune de Collobrières (B.2.2)

Travaux pour améliorer la continuité écologique au niveau du seuil prioritaire du barrage anti-sel (C.3.7)

Elaboration d'un Schéma directeur des eaux pluviales pour la commune de Bormes (A.3.6)

Réalisation d'un exercice de terrain INFRAPOLMAR sur la Rade d'Hyères (A.3.31)

Lancement de la concertation relative à la mise en place de mouillages organisés dans le cœur marin de Porquerolles (C.5.6)



# De nouvelles actions, identifiées par les maîtres d'ouvrage

## (entretiens automne 2020)

- A : POLLUTIONS
- B : RESSOURCE
- C : MILIEUX

Etude pour évaluer les potentialités des karsts en termes de ressource en eau sur le BV du Gapeau (SMBVG)

Animation de l'OUGC pour mieux connaître et gérer les prélèvements d'eau utilisés pour l'irrigation agricole : ASA et agriculteurs individuels (Chambre d'Agriculture)

Etudes pour l'optimisation de la continuité écologique sur 4 seuils du Meige Pan et 4 seuils du Réal Martin (SMBVG)

Elaboration d'un Schéma Directeur des eaux pluviales pour le BV des Côtiers Est de la Métropole

Réhabilitation d'une conduite d'adduction en eau potable route de Grimaud (Collobrières)

Raccordement des hameaux de la Tuilière, Saint-Jean, La Portanière au réseau d'assainissement collectif (Ville de Pierrefeu)

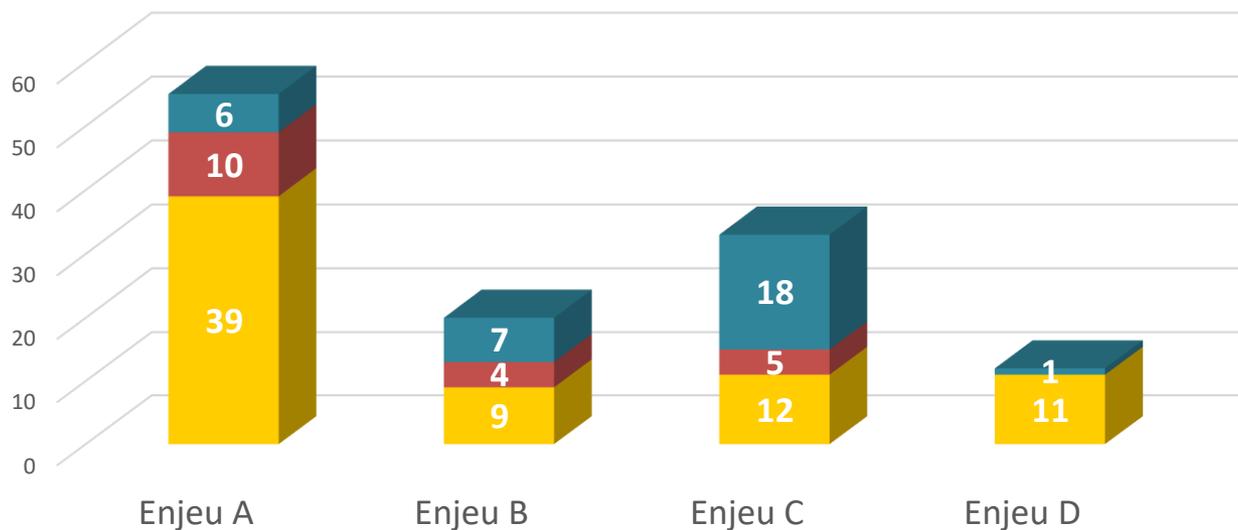
Etudes préalables à la mise en place d'un balisage écologique des 300m sur le littoral de la commune d'Hyères (Ville d'Hyères)

Mise en place d'ancrages écologiques sur la zone de Brégançon (Marine nationale)

Travaux de désimperméabilisation au niveau de voiries littorales (Ayguade, Bergerie, La Capte) (TPM)

Installation de dispositifs de restauration écologique (nurseries) dans le port de Porquerolles (Métropole TPM)

# Au total : 122 actions à suivre en 2021



■ Nouvelles actions ■ Actions non débutées prévues en 2021 ■ Actions en cours

- ⇒ **71 actions en cours qui vont se poursuivre en 2021**
- ⇒ **19 actions déjà inscrites au Contrat, dont le démarrage est prévu pour 2021**
- ⇒ **32 nouvelles actions (8 maîtres d'ouvrage)**

**Contrat de baie des Iles d'Or (2016-2021) :**

**Au total : 220 actions / Budget prévisionnel ~ 52 M€ HT**

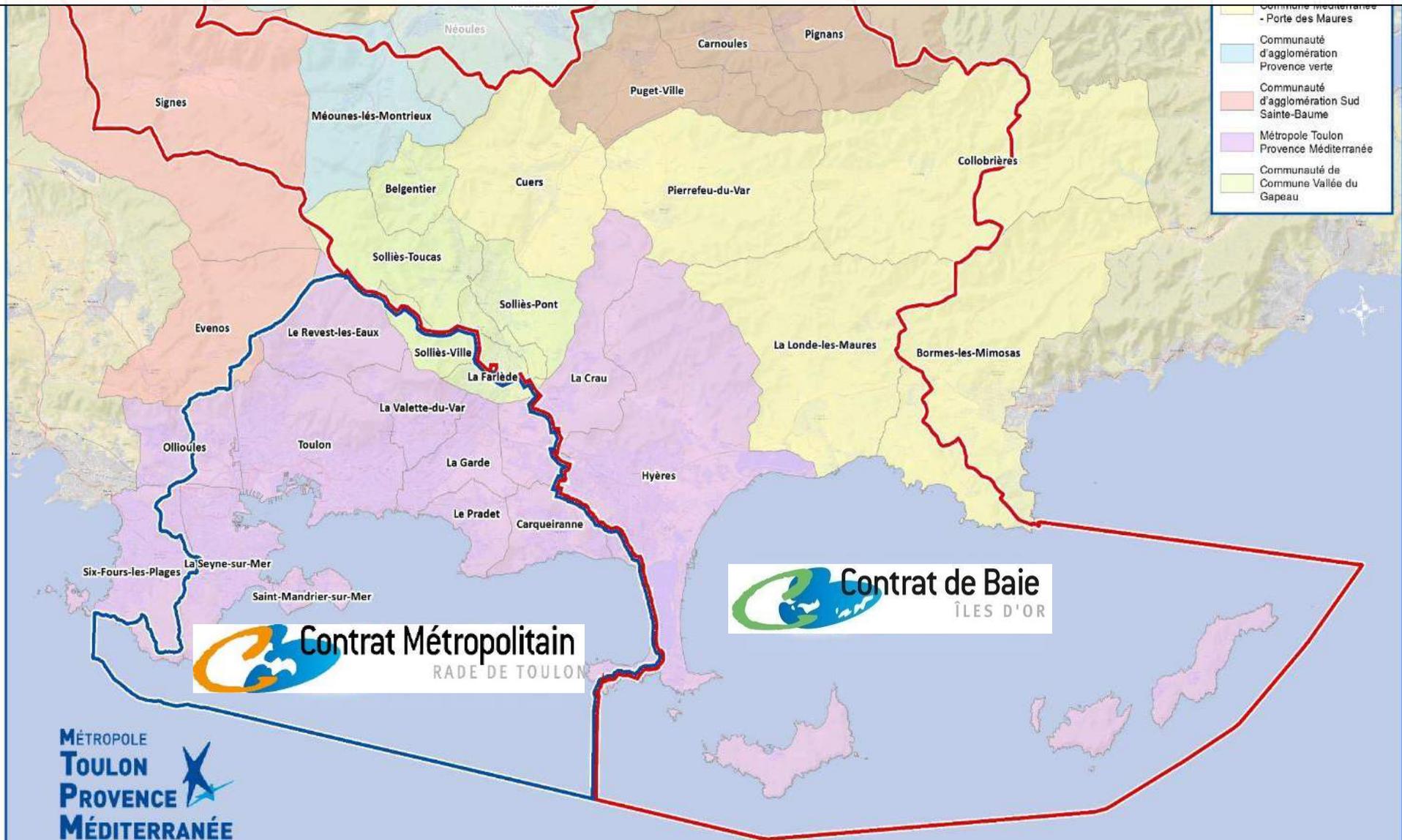
**3. Présentation de l'appel à projets Rebond**  
**« Eau Biodiversité Climat » de l'Agence de**  
**l'Eau RMC, en vigueur jusqu'au**  
**31 décembre 2021**

## 4. Echanges sur le devenir des Contrats de baie après 2021



# Deux Contrats en cours sur le territoire de la Métropole

Date d'échéance commune pour les deux Contrats : 31 décembre 2021



## Le constat



- Un réseau d'acteurs impliqués, une dynamique territoriale existante mais aussi des pressions croissantes sur le milieu : besoin d'une réponse coordonnée des acteurs pour préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques
- Des thématiques et des actions déjà mutualisées à l'échelle des deux Contrats (démarche sur les aires d'alimentation des captages prioritaires en eau potable, opération Pro'baie, suivi RINBIO, STERE)
- Des spécificités sur chacun des territoires, qu'il convient de conserver (exemples : la baie du Lazaret et ses activités conchylicoles sur la Rade de Toulon / L'archipel des îles d'or et la présence d'un Parc national sur la Rade d'Hyères)
- Une gouvernance éprouvée, qui assure une approche globale de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques

## Des pistes pour la suite

**En premier lieu : dresser le bilan global de chacun des deux Contrats** (volet administratif, technique, financier et environnemental) : démarrage de ces travaux au cours de l'année 2021, avec l'appui du Conseil Scientifique des Contrats de baie

**Qui servira de base pour la construction d'un nouveau Contrat**, sur la base d'une concertation menée avec l'ensemble des acteurs du territoire



### **Réunion avec l'Agence de l'Eau RMC le 25/11/2020 :**

- Réflexion autour d'une contractualisation unique, sur un périmètre qui rassemblerait après 2021 l'ensemble des deux territoires hydrographiques actuels
- Labellisation « Contrat de baie » souhaitée
- Gouvernance partenariale à conserver
- A signer pour un démarrage au 1<sup>er</sup> janvier 2023

## 5. Articulation du Contrat de baie des Iles d'or avec les autres démarches territoriales



An aerial photograph of a beautiful bay with clear blue water. In the foreground, a large, lush green island with a sandy beach is visible. Numerous white sailboats are anchored in the bay. In the distance, a large three-masted sailing ship is visible. The text "Merci pour votre attention" is overlaid in the center of the image.

Merci pour votre attention